Je me semble digne de pitié et de compassion le prêtre qui dévoré de zèle pour le bien n'arrive qu'à des illusions, tombe dans des fautes, subit des épreuves sans nom, traverse un océan de souffrances pendant 7 ans.

Mais je le dis ici devant Dieu, la plus cruelle de mes peines, la plus intolérable, celle qui a brisé mon cœur, c'est l'affliction que j'ai donnée à la sainte Eglise, ma mère, que j'aime plus que ma vie, et à ses chefs à qui je suis si dévoué.

Et le comble de ma douleur, c'était la perte de l'honneur de mon sacerdoce. Je n'ai vécu que dans l'espérance de ma réhabilitation. Rien ne m'a coûté pour l'obtenir.

Le jour le plus heureux de ma vie sera celui où la sentence me sera dite par la S. Congrégation du St. Office. – Touché de vos larmes, de vos épreuves, ayant égard à votre conduite depuis votre malheur et à l'aveu de vos erreurs, illusions, fautes, faiblesses et égarements, le Vicaire de Jésus-Christ vous pardonne et il vous réintègre dans les rangs de la milice sainte.

J'étais vivant dans la mort; je vivrai dans la vie de l'Eglise pour mon salut et j'offre pour le salut des pécheurs et la gloire de Jésus et de Marie.

Rome le 26. Mai 1869. Joseph Antoine Boullan